

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

FIP/SC.16/5
20 mai 2016

Réunion du Sous-comité du FIP
Oaxaca (Mexique)
Jeudi 16 juin 2016

Point 5 de l'ordre du jour

PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA COTE D'IVOIRE AU TITRE DU FIP

DECISION PROPOSEE

Ayant examiné le document FIP/SC.16/5, intitulé *Plan d'investissement de la Côte d'Ivoire au titre du FIP*, le Sous-comité du FIP approuve le plan d'investissement à partir duquel se poursuivra l'élaboration des projets et programmes qui s'y rattachent, et prend note de la demande d'un financement du FIP de 24 millions de dollars (15,8 millions de dollars à titre de don et 8,2 millions de dollars à titre de prêt).

Le Sous-comité invite le Gouvernement ivoirien à tenir compte, dans le cadre de la poursuite de l'élaboration des projets et programmes proposés, des remarques formulées lors de la réunion et de toutes autres observations écrites soumises par ses membres d'ici le 1^{er} juillet 2016, et à répondre par écrit aux questions soulevées lors de la réunion et aux observations écrites qui pourraient suivre.

Le Sous-comité du FIP

- a) réaffirme que tous les montants alloués sont donnés à titre indicatif à des fins de planification et que le financement sera approuvé sur la base de plans d'investissement et de projets de qualité, en fonction des ressources disponibles ;
- b) prend note du budget prévisionnel de 770 000 dollars pour les services de préparation et de supervision fournis par la BMD pour le projet intitulé *Projet de reconstitution du couvert forestier* (BIRD), et approuve le montant de 385 000 dollars au titre de la première tranche de financement desdits services ;
- c) prend note du budget prévisionnel de 450 000 dollars pour les services de préparation et de supervision fournis par la BMD pour le projet intitulé *Projet d'appui à la gestion du Parc national de Taï* (BAfD), et approuve le montant de 225 000 dollars au titre de la première tranche de financement desdits services.